



Emission Cyberétik - descriptif

Cette émission est réalisée dans le cadre d'une collaboration entre Léman Bleu, la FER-Genève et le Clusis (ci-après les organisateurs).

Il est prévu une série de 10 émissions originales qui seront diffusées les premiers lundis du mois, de septembre 2022 à juin 2023, selon un planning établi comme suit : 05.09.2022 / 03.10.2022 / 07.11.2022 / 05.12.2022 / 02.01.2023 / 06.02.2023 / 06.03.2023 / 03.04.2023 / 08.05.2023 / 05.06.2023.

Heures de diffusion : il y aura deux diffusions en prime time à 17h44 et 20h44, puis à 23h44 et ensuite toutes les 2 heures jusqu'à 16h44, ce qui représente un total de 14 diffusions hebdomadaires. Des bandes annonces (30 secondes) seront diffusées 2 jours avant chaque émission.

La durée de l'émission est de 12 minutes et sera présentée sous la forme d'un reportage thématique et d'entretien sur le plateau.

La présentation et l'animation de l'émission seront effectuées par Jeannie Cointre (Léman Bleu) et Raoul Diez (FER-Genève).

Chaque émission sera annoncée sur la page internet de Léman Bleu et sur les réseaux sociaux. A l'issue de l'émission, l'enregistrement sera transmis au Clusis et pourra être utilisé librement. Le Clusis se réserve le droit d'utiliser les contenus pour des publications diverses sur les réseaux sociaux (facebook, linkedin, twitter, youtube) et son site internet. L'enregistrement sera également mis à disposition de l'entreprise participante.

La participation de chaque entreprise se fera soit sous forme de reportage de 3 minutes et/ou d'interventions sur le plateau selon le thème et le contenu de l'émission. Les organisateurs se réservent le droit de définir les thèmes et contenus des émissions, qui seront également définis en fonction de l'actualité. La date de diffusion sera déterminée en collaboration avec l'entreprise et les organisateurs.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact à info@clusis.ch.